

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 05450

Numéro SIREN : 813 934 015

Nom ou dénomination : MAERNA AUTO

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/032520

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **LYON**

Date : 05/10/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/032520**
n° de gestion : **2015B05450**
n° SIREN : **813 934 015 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 05/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

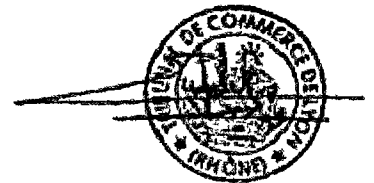
MAERNA AUTO - Sarl
75 Rue Marietton 69009 LYON France

date de clôture : **31/12/2017**

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



**AB|G-6901/T-DEPOT-
ACTE/I-5524970**

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise MAERNA AUTO Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 75 RUE MARIETTON 69009 LYON

SIREN

8	1	3	9	3	4	0	1	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1	2
---	---

 Durée de l'exercice précédent *

1	5
---	---

					Exercice N clos le					
					31/12/2017					
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012			
			Autres *		014	1 000	016	1 000		
	Immobilisations corporelles "				028	12 010	030	5 552	6 458	
	Immobilisations financières * (1)				040		042			
	Total I (5)				044	13 010	048	6 552	6 458	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052			
		Marchandises *			060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *			068		070			
		Autres * (3)			072		074			
	Valeurs mobilières de placement				080		082			
	Disponibilités				084	11 422	086		11 422	
	Charges constatées d'avance *				092		094			
	Total II				096	11 422	098		11 422	
	Total général (I+II)				110	24 432	112	6 552	17 880	
PASSIF									Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120		5 000	
	Écarts de réévaluation						124			
	Réserve légale						126			
	Réserves réglementées *						130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)						131		)	132
	Report à nouveau						134		5 613	
	Résultat de l'exercice						136		17	
	Provisions réglementées						140			
	Total I						142		10 630	
	Provisions pour risques et charges						154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N-1, N-2, N-3, N-4, N-5, N-6, N-7, N-8, N-9, N-10, N-11, N-12, N-13, N-14, N-15, N-16, N-17, N-18, N-19, N-20, N-21, N-22, N-23, N-24, N-25, N-26, N-27, N-28, N-29, N-30, N-31, N-32, N-33, N-34, N-35, N-36, N-37, N-38, N-39, N-40, N-41, N-42, N-43, N-44, N-45, N-46, N-47, N-48, N-49, N-50, N-51, N-52, N-53, N-54, N-55, N-56, N-57, N-58, N-59, N-60, N-61, N-62, N-63, N-64, N-65, N-66, N-67, N-68, N-69, N-70, N-71, N-72, N-73, N-74, N-75, N-76, N-77, N-78, N-79, N-80, N-81, N-82, N-83, N-84, N-85, N-86, N-87, N-88, N-89, N-90, N-91, N-92, N-93, N-94, N-95, N-96, N-97, N-98, N-99, N-100, N-101, N-102, N-103, N-104, N-105, N-106, N-107, N-108, N-109, N-110, N-111, N-112, N-113, N-114, N-115, N-116, N-117, N-118, N-119, N-120, N-121, N-122, N-123, N-124, N-125, N-126, N-127, N-128, N-129, N-130, N-131, N-132, N-133, N-134, N-135, N-136, N-137, N-138, N-139, N-140, N-141, N-142, N-143, N-144, N-145, N-146, N-147, N-148, N-149, N-150, N-151, N-152, N-153, N-154, N-155, N-156, N-157, N-158, N-159, N-160, N-161, N-162, N-163, N-164, N-165, N-166, N-167, N-168, N-169, N-170, N-171, N-172, N-173, N-174, N-175, N-176, N-177, N-178, N-179, N-180, N-181, N-182, N-183, N-184, N-185, N-186, N-187, N-188, N-189, N-190, N-191, N-192, N-193, N-194, N-195, N-196, N-197, N-198, N-199, N-200, N-201, N-202, N-203, N-204, N-205, N-206, N-207, N-208, N-209, N-210, N-211, N-212, N-213, N-214, N-215, N-216, N-217, N-218, N-219, N-220, N-221, N-222, N-223, N-224, N-225, N-226, N-227, N-228, N-229, N-230, N-231, N-232, N-233, N-234, N-235, N-236, N-237, N-238, N-239, N-240, N-241, N-242, N-243, N-244, N-245, N-246, N-247, N-248, N-249, N-250, N-251, N-252, N-253, N-254, N-255, N-256, N-257, N-258, N-259, N-260, N-261, N-262, N-263, N-264, N-265, N-266, N-267, N-268, N-269, N-270, N-271, N-272, N-273, N-274, N-275, N-276, N-277, N-278, N-279, N-280, N-281, N-282, N-283, N-284, N-285, N-286, N-287, N-288, N-289, N-290, N-291, N-292, N-293, N-294, N-295, N-296, N-297, N-298, N-299, N-300, N-301, N-302, N-303, N-304, N-305, N-306, N-307, N-308, N-309, N-310, N-311, N-312, N-313, N-314, N-315, N-316, N-317, N-318, N-319, N-320, N-321, N-322, N-323, N-324, N-325, N-326, N-327, N-328, N-329, N-330, N-331, N-332, N-333, N-334, N-335, N-336, N-337, N-338, N-339, N-340, N-341, N-342, N-343, N-344, N-345, N-346, N-347, N-348, N-349, N-350, N-351, N-352, N-353, N-354, N-355, N-356, N-357, N-358, N-359, N-360, N-361, N-362, N-363, N-364, N-365, N-366, N-367, N-368, N-369, N-370, N-371, N-372, N-373, N-374, N-375, N-376, N-377, N-378, N-379, N-380, N-381, N-382, N-383, N-384, N-385, N-386, N-387, N-388, N-389, N-390, N-391, N-392, N-393, N-394, N-395, N-396, N-397, N-398, N-399, N-400, N-401, N-402, N-403, N-404, N-405, N-406, N-407, N-408, N-409, N-410, N-411, N-412, N-413, N-414, N-415, N-416, N-417, N-418, N-419, N-420, N-421, N-422, N-423, N-424, N-425, N-426, N-427, N-428, N-429, N-430, N-431, N-432, N-433, N-434, N-435, N-436, N-437, N-438, N-439, N-440, N-441, N-442, N-443, N-444, N-445, N-446, N-447, N-448, N-449, N-450, N-451, N-452, N-453, N-454, N-455, N-456, N-457, N-458, N-459, N-460, N-461, N-462, N-463, N-464, N-465, N-466, N-467, N-468, N-469, N-470, N-471, N-472, N-473, N-474, N-475, N-476, N-477, N-478, N-479, N-480, N-481, N-482, N-483, N-484, N-485, N-486, N-487, N-488, N-489, N-490, N-491, N-492, N-493, N-494, N-495, N-496, N-497, N-498, N-499, N-500, N-501, N-502, N-503, N-504, N-505, N-506, N-507, N-508, N-509, N-510, N-511, N-512, N-513, N-514, N-515, N-516, N-517, N-518, N-519, N-520, N-521, N-522, N-523, N-524, N-525, N-526, N-527, N-528, N-529, N-530, N-531, N-532, N-533, N-534, N-535, N-536, N-537, N-538, N-539, N-540, N-541, N-542, N-543, N-544, N-545, N-546, N-547, N-548, N-549, N-550, N-551, N-552, N-553, N-554, N-555, N-556, N-557, N-558, N-559, N-560, N-561, N-562, N-563, N-564, N-565, N-566, N-567, N-568, N-569, N-570, N-571, N-572, N-573, N-574, N-575, N-576, N-577, N-578, N-579, N-580, N-581, N-582, N-583, N-584, N-585, N-586, N-587, N-588, N-589, N-590, N-591, N-592, N-593, N-594, N-595, N-596, N-597, N-598, N-599, N-600, N-601, N-602, N-603, N-604, N-605, N-606, N-607, N-608, N-609, N-610, N-611, N-612, N-613, N-614, N-615, N-616, N-617, N-618, N-619, N-620, N-621, N-622, N-623, N-624, N-625, N-626, N-627, N-628, N-629, N-630, N-631, N-632, N-633, N-634, N-635, N-636, N-637, N-638, N-639, N-640, N-641, N-642, N-643, N-644, N-645, N-646, N-647, N-648, N-649, N-650, N-651, N-652, N-653, N-654, N-655, N-656, N-657, N-658, N-659, N-660, N-661, N-662, N-663, N-664, N-665, N-666, N-667, N-668, N-669, N-670, N-671, N-672, N-673, N-674, N-675, N-676, N-677, N-678, N-679, N-680, N-681, N-682, N-683, N-684, N-685, N-686, N-687, N-688, N-689, N-690, N-691, N-692, N-693, N-694, N-695, N-696, N-697, N-698, N-699, N-700, N-701, N-702, N-703, N-704, N-705, N-706, N-707, N-708, N-709, N-710, N-711, N-712, N-713, N-714, N-715, N-716, N-717, N-718, N-719, N-720, N-721, N-722, N-723, N-724, N-725, N-726, N-727, N-728, N-729, N-730, N-731, N-732, N-733, N-734, N-735, N-736, N-737, N-738, N-739, N-740, N-741, N-742, N-743, N-744, N-745, N-746, N-747, N-748, N-749, N-750, N-751, N-752, N-753, N-754, N-755, N-756, N-757, N-758, N-759, N-760, N-761, N-762, N-763, N-764, N-765, N-766, N-767, N-768, N-769, N-770, N-771, N-772, N-773, N-774, N-775, N-776, N-777, N-778, N-779, N-780, N-781, N-782, N-783, N-784, N-785, N-786, N-787, N-788, N-789, N-790, N-791, N-792, N-793, N-794, N-795, N-796, N-797, N-798, N-799, N-800, N-801, N-802, N-803, N-804, N-805, N-806, N-807, N-808, N-809, N-810, N-811, N-812, N-813, N-814, N-815, N-816, N-817, N-818, N-819, N-820, N-821, N-822, N-823, N-824, N-825, N-826, N-827, N-828, N-829, N-830, N-831, N-832, N-833, N-834, N-835, N-836, N-837, N-838, N-839, N-840, N-841, N-842, N-843, N-844, N-845, N-846, N-847, N-848, N-849, N-850, N-851, N-852, N-853, N-854, N-855, N-856, N-857, N-858, N-859, N-860, N-861, N-862, N-863, N-864, N-865, N-866, N-867, N-868, N-869, N-870, N-871, N-872, N-873, N-874, N-875, N-876, N-877, N-878, N-879, N-880, N-881, N-882, N-883, N-884, N-885, N-886, N-887, N-888, N-889, N-890, N-891, N-892, N-893, N-894, N-895, N-896, N-897, N-898, N-899, N-900, N-901, N-902, N-903, N-904, N-905, N-906, N-907, N-908, N-909, N-910, N-911, N-912, N-913, N-914, N-915, N-916, N-917, N-918, N-919, N-920, N-921, N-922, N-923, N-924, N-925, N-926, N-927, N-928, N-929, N-930, N-931, N-932, N-933, N-934, N-935, N-936, N-937, N-938, N-939, N-940, N-941, N-942, N-943, N-944, N-945, N-946, N-947, N-948, N-949, N-950, N-951, N-952, N-953, N-954, N-955, N-956, N-957, N-958, N-959, N-960, N-961, N-962, N-963, N-964, N-965, N-966, N-967, N-968, N-969, N-970, N-971, N-972, N-973, N-974, N-975, N-976, N-977, N-978, N-979, N-980, N-981, N-982, N-983, N-984, N-985, N-986, N-987, N-988, N-989, N-990, N-991, N-992, N-993, N-994, N-995, N-996, N-997, N-998, N-999, N-1000, N-1001, N-1002, N-1003, N-1004, N-1005, N-1006, N-1007, N-1008, N-1009, N-1010, N-1011, N-1012, N-1013, N-1014, N-1015, N-1016, N-1017, N-1018, N-1019, N-1020, N-1021, N-1022, N-1023, N-1024, N-1025, N-1026, N-1027, N-1028, N-1029, N-1030, N-1031, N-1032, N-1033, N-1034, N-1035, N-1036, N-1037, N-1038, N-1039, N-1040, N-1041, N-1042, N-1043, N-1044, N-1045, N-1046, N-1047, N-1048, N-1049, N-1050, N-1051, N-1052, N-1053, N-1054, N-1055, N-1056, N-1057, N-1058, N-1059, N-1060, N-1061, N-1062, N-1063, N-1064, N-1065, N-1066, N-1067, N-1068, N-1069, N-1070, N-1071, N-1072, N-1073, N-1074, N-1075, N-1076, N-1077, N-1078, N-1079, N-1080, N-1081, N-1082, N-1083, N-1084, N-1085, N-1086, N-1087, N-1088, N-1089, N-1090, N-1091, N-1092, N-1093, N-1094, N-1095, N-1096, N-1097, N-1098, N-1099, N-1100, N-1101, N-1102, N-1103, N-1104, N-1105, N-1106, N-1107, N-1108, N-1109, N-1110, N-1111, N-1112, N-1113, N-1114, N-1115, N-1116, N-1117, N-1118, N-1119, N-1120, N-1121, N-1122, N-1123, N-1124, N-1125, N-1126, N-1127, N-1128, N-1129, N-1130, N-1131, N-1132, N-1133, N-1134, N-1135, N-1136, N-1137, N-1138, N-1139, N-1140, N-1141, N-1142, N-1143, N-1144, N-1145, N-1146, N-1147, N-1148, N-1149, N-1150, N-1151, N-1152, N-1153, N-1154, N-1155, N-1156, N-1157, N-1158, N-1159, N-1160, N-1161, N-1162, N-1163, N-1164, N-1165, N-1166, N-1167, N-1168, N-1169, N-1170, N-1171, N-1172, N-1173, N-1174, N-1175, N-1176, N-1177, N-1178, N-1179, N-1180, N-1181, N-1182, N-1183, N-1184, N-1185, N-1186, N-1187, N-1188, N-1189, N-1190, N-1191, N-1192, N-1193, N-1194, N-1195, N-1196, N-1197, N-1198, N-1199, N-1200, N-1201, N-1202, N-1203, N-1204, N-1205, N-1206, N-1207, N-1208, N-1209, N-1210, N-1211, N-1212, N-1213, N-1214, N-1215, N-1216, N-1217, N-1218, N-1219, N-1220, N-1221, N-1222, N-1223, N-1224, N-1225, N-1226, N-1227, N-1228, N-1229, N-1230, N-1231, N-1232, N-1233, N-1234, N-1235, N-1236, N-1237, N-1238, N-1239, N-1240, N-1241, N-1242, N-1243, N-1244, N-1245, N-1246, N-1247, N-1248, N-1249, N-1250, N-1251, N-1252, N-1253, N-1254, N-1255, N-1256, N-1257, N-1258, N-1259, N-1260, N-1261, N-1262, N-1263, N-1264, N-1265, N-1266, N-1267, N-1268, N-1269, N-1270, N-1271, N-1272, N-1273, N-1274, N-1275, N-1276, N-1277, N-1278, N-1279, N-1280, N-1281, N-1282, N-1283, N-1284, N-1285, N-1286, N-1287, N-1288, N-1289, N-1290, N-1291, N-1292, N-1293, N-1294, N-1295, N-1296, N-1297, N-1298, N-1299, N-1300, N-1301, N-1302, N-1303, N-1304, N-1305, N-1306, N-1307, N-1308, N-1309, N-1310, N-1311, N-1312, N-1313, N-1314, N-1315, N-1316, N-1317, N-1318, N-1319, N-1320, N-1321, N-1322, N-1323, N-1324, N-1325, N-1326, N-1327, N-1328, N-1329, N-1330, N-1331, N-1332, N-1333, N-1334, N-1335, N-1336, N-1337, N-1338, N-1339, N-1340, N-1341, N-1342, N-1343, N-1344, N-1345, N-1346, N-1347, N-1348, N-1349, N-1350, N-1351, N-1352, N-1353, N-1354, N-1355, N-1356, N-1357, N-1358, N-1359, N-1360, N-1361, N-1362, N-1363, N-1364, N-1365, N-1366, N-1367, N-1368, N-1369, N-1370, N-1371, N-1372, N-1373, N-1374, N-1375, N-1376, N-1377, N-1378, N-1379, N-1380, N-1381, N-1382, N-1383, N-1384, N-1385, N-1386, N-1387, N-1388, N-1389, N-1390, N-1391, N-1392, N-1393, N-1394, N-1395, N-1396, N-1397, N-1398, N-1399, N-1400, N-1401, N-1402, N-1403, N-1404, N-1405, N-1406, N-1407, N-1408, N-1409, N-1410, N-1411, N-1412, N-1413, N-1414, N-1415, N-1416, N-1417, N-1418, N-1419, N-1420, N-1421, N-1422, N-1423, N-1424, N-1425, N-1426, N-1427, N-1428, N-1429, N-1430, N-1431, N-1432, N-1433, N-1434, N-1435, N-1436, N-1437, N-1438, N-1439, N-1440, N-1441, N-1442, N-1443, N-1444, N-1445, N-1446, N-1447, N-1448, N-1449, N-1450, N-1451, N-1452, N-1453, N-1454, N-1455, N-1456, N-1457, N-1458, N-1459, N-1460, N-1461, N-1462, N-1463, N-1464, N-1465, N-1466, N-1467, N-1468, N-1469, N-1470, N-1471, N-1472, N-1473, N-1474, N-1475, N-1476, N-1477, N-1478, N-1479, N-1480, N-1481, N-1482, N-1483, N-1484, N-1485, N-1486									

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		MAERNA AUTO		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
						Exercice N clos le 31/12/2017	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	27 480
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	27 480
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail - mobilier - immobilier :)					242	15 304
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	447	244	447
	Rémunérations du personnel *					250	7 925
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	1 371
	Dotations aux amortissements *					254	2 416
	Dotations aux provisions					256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	27 463
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	17
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	17
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	17	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRI (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undecies)	990			
	Dont divers		Investissements outre-mer	344		350	
	ZFA (44. quaterdecies)	345					
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	352	17
				Déficit col. 2		354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	370	17	
				Déficit col. 2		372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : MAERNA AUTONéant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	1 000	412		414		416	1 000		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 490	442		444		446	4 490		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	4 000	462		464		466	4 000		
	Autres immobilisations corporelles	470	3 520	472		474		476	3 520		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	13 010	492		494		496	13 010		

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500	1 000	502		504		506	1 000	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 128	532	2 416	534		536	3 544	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	1 004	552		554		556	1 004	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 004	562		564		566	1 004	
TOTAL		570	4 136	572	2 416	574		576	6 552	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591			
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : MAERNA AUTO										Néant ☒ *																																																																																																																
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																										
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606																																																																																																																					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607																																																																																																																					
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616																																																																																																																					
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626																																																																																																																					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	634	636																																																																																																																					
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646																																																																																																																					
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656																																																																																																																					
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666																																																																																																																					
TOTAL		680	682	684	686																																																																																																																					
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="5">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="5">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							Dotations		Reprises								Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Terrains	710		715		2						Constructions	720		725		3						Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4						Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5						Matériel de transport	750		755		6						Autres immobilisations corporelles	760		765		7						TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																				
	Dotations		Reprises																																																																																																																							
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																				
Terrains	710		715		2																																																																																																																					
Constructions	720		725		3																																																																																																																					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																																																					
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5																																																																																																																					
Matériel de transport	750		755		6																																																																																																																					
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																																																					
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780																																																																																																																
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995																																																																																																																		
Déficits imputés			983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996																																																																																																																		
Déficits reportables			984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA																																																																																																																					
Déficits de l'exercice			860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice						129																																																																																																															
Total des déficits restant à reporter			870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)						800																																																																																																															
VI DIVERS																																																																																																																										
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381																																																																																																																
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *										380																																																																																																																
N° du centre de gestion agréé										388																																																																																																																
Montant de la TVA collectée										374																																																																																																																
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378																																																																																																																
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399																																																																																																																
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398																																																																																																																
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397																																																																																																																

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise: MAERNA AUTO.....		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ...01/01/2017... et clos le: ...31/12/2017		Données en nombre de mois 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	27 480	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	27 480	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	15 304	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des cotisations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	15 304	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	12 176	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	117	12 176	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Période de référence	024	160	
Date de cessation			
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :	376	1,00	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 201

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122017

SIREN

8 1 3 9 3 4 0 1 5

Dénomination de l'entreprise

MAERNA AUTO

Adresse (voie)

75 RUE MARIETTON

Code postal

69009

Ville

LYON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122017

SIREN

8 1 3 9 3 4 0 1 5

Dénomination de l'entreprise

MAERNA AUTO

Adresse (voie)

75 RUE MARIETTON

Code postal

69009

Ville

LYON

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune		Pays



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2268-SD (art. 223 quinquièmes C-I-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-I-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:				Adresse du siège social:			
MAERNA AUTO 75 RUE MARIETTON 69009 LYON							
SIRET	8	1	3	9	3	4	0
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	17	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquièmes)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quater decies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%
--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
BWIN CONSEILS 19 RUE AUGUSTE PAYANT 69007 LYON Tél: 0953202146	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 21092020 Lieu: LYON
	Qualité et nom du signataire:
	Signature:

Tél:

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
			e
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

H DIVERS	
-----------------	--

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A.15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

MAERNA AUTO

**75 RUE MARIETTON
69009 LYON**

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Compte de résultat	2
Compte de résultat détaillé	4
Soldes intermédiaires de gestion	6
Liasse 18 IS RS	8

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise MAERNA AUTO pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 16 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	17 879,50 Euros
Chiffre d'affaires	27 480,00 Euros
Résultat net comptable	17,25 Euros

Fait à LYON
Le 21/09/2020

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet BWIN CONSEILS

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	du 01/10/2015 au 31/12/2016 (15 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	27 480		27 480	30 211	- 2 731	-9,04
Chiffres d'affaires Nets	27 480		27 480	30 211	- 2 731	-9,04
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)			27 480	30 211	- 2 731	-9,04
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			15 304	15 248	56	0,37
Impôts, taxes et versements assimilés			447	443	4	0,90
Salaires et traitements			7 925	3 130	4 795	153,19
Charges sociales			1 371	624	747	119,71
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 416	4 136	- 1 720	-41,59
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges				0		
Total des charges d'exploitation (II)			27 463	23 581	3 882	16,46
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			17	6 630	- 6 613	-99,74
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						
RESULTAT FINANCIER (V-VI)						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			17	6 630	- 6 613	-99,74

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	du 01/10/2015 au 31/12/2016 (15 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		22	- 22	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		22	- 22	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-22	22	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		994	- 994	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	27 480	30 211	- 2 731	-9,04
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	27 463	24 598	2 865	11,65
RESULTAT NET	17	5 613	- 5 596	-99,70
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		du 01/10/2015 au 31/12/2016 (15 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Production vendue services	27 480		27 480	30 211	- 2 731
706100 TRAVAUX ET PRESTATIONS	27 480		27 480	30 211	- 2 731
Chiffre d'affaires Net	27 480		27 480	30 211	- 2 731

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	du 01/10/2015 au 31/12/2016 (15 mois)	Variation absolue	%
Total des produits d'exploitation (I)	27 480	30 211	- 2 731	-9,04
Autres achats et charges externes	15 304	15 248	56	0,37
604000 ACHATS D'ETUDES & PRE		18	- 18	-100
605000 ACH. MATERIEL ET TRAV		1 255	- 1 255	-100
606130 FOURN. NON STOCK. (GAZ		381	- 381	-100
606400 FOURNIT. ADMINISTRATI		340	- 340	-100
606800 AUTRES MAT ET FOURNITURES		241	- 241	-100
613200 LOCATIONS IMMOBILIER	15 304		15 304	N/S
613210 LOYER COMMERCIAL		4 000	- 4 000	-100
613220 LOYER DOMICILIATION		2 400	- 2 400	-100
615510 ENTRETIEN MATERIEL		144	- 144	-100
615520 ENTRETIEN MAT. TRANSP		23	- 23	-100
616400 RISQ D EXPLOITATION		4 953	- 4 953	-100
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT		159	- 159	-100
625120 PEAGE ET PARKING		32	- 32	-100
625600 MISSIONS		138	- 138	-100
625700 RECEPTIONS		226	- 226	-100
626100 FRAIS POSTAL		3	- 3	-100
626200 TELEPHONIE		934	- 934	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	447	443	4	0,90
631310 TAXE CFE		443	- 443	-100
635110 TAXE PROFESSIONNELLE	447		447	N/S
Salaires et traitements	7 925	3 130	4 795	153,19
641000 REMUNERATION DU PERSONNEL		3 130	- 3 130	-100
641100 SALAIRES APPOINT.COM	7 925		7 925	N/S
Charges sociales	1 371	624	747	119,71
645100 COTISATIONS A L'URSS	1 371		1 371	N/S
645110 URSSAF		256	- 256	-100
645310 COTIS. RETRAITE (CADR		369	- 369	-100
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 416	4 136	- 1 720	-41,59
681110 DOT. AMORT. IMMO. INCOR		1 000	- 1 000	-100
681120 DOT. AMORT. IMMO. CORPO	2 416	3 136	- 720	-22,96
Total des charges d'exploitation (II)	27 463	23 581	3 882	16,46
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	17	6 630	- 6 613	-99,74
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	17	6 630	- 6 613	-99,74
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		22	- 22	-100
671200 PENALITES ET AMENDES		22	- 22	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		22	- 22	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-22	22	-100
Impôts sur les bénéfices (X)		994	- 994	-100
695000 IMPOTS S/L'ES BENEFIC		994	- 994	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	27 480	30 211	- 2 731	-9,04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	27 463	24 598	2 865	11,65

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	du 01/10/2015 au 31/12/2016 (15 mois)	Variation absolue	%
RESULTAT NET	17	5 613	- 5 596	-99,70

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (15 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	27 480	30 211	- 2 731	-9,04
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	27 480	30 211	- 2 731	-9,04
- Matières premières et approvisionnements consommés		1 273	- 1 273	-100
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	27 480	28 938	- 1 458	-5,04
Taux de marge brute sur production	100,00 %	95,79 %		
Marge brute globale (I + II)	27 480	28 938	- 1 458	-5,04
Taux de marge brute globale	100,00 %	95,79 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	15 304	13 974	1 330	9,52
Valeur ajoutée produite	12 176	14 963	- 2 787	-18,63
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	44,31 %	49,53 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	447	443	4	0,90
- Salaires et traitements	7 925	3 130	4 795	153,19
- Charges sociales	1 371	624	747	119,71
Excédent brut d'exploitation	2 433	10 766	- 8 333	-77,40
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	8,85 %	35,64 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 416	4 136	- 1 720	-41,59
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante		0		
- Autres charges de gestion courante				
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	17	6 630	- 6 613	-99,74
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	0,06 %	21,94 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées				
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	17	6 630	- 6 613	-99,74
Résultat courant / chiffre d'affaires	0,06 %	21,94 %		

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (15 mois)	Variation	%
+	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
+	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
+	Reprises sur provisions & transferts de charges except°.			
-	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22	- 22	-100
-	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
-	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	Résultat exceptionnel	-22	22	-100
-	Participation des salariés aux résultats			
-	Impôts sur les bénéfices	994	- 994	-100
	Résultat net Comptable	17	5 613	- 5 596
	Résultat net / chiffre d'affaires	0,06 %	18,58 %	-99,70

MAERNA AUTO
S.A.R.L. au capital de 5 000 €
75 Rue Marietton
69009 LYON
N° Siret : 813 934 015 000 13

**Rapport de gestion sur les opérations
De l'exercice clos le 31/12/2017**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31/12/2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

Les annexes aux comptes annuels comportent toutes explications complémentaires.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **27 480 €** pour le second exercice qui a duré douze mois.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué des prestations de services traduit les difficultés que l'entreprise a rencontré pendant l'exercice.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **27 463 €**.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les achats de fournitures destinées aux prestations ressortent à **15 304 €**.
- Les salaires et traitements ressortent à **7 925 €**.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice net de 17 €.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

L'entreprise continue à rechercher des débouchés commerciaux en vue de développer son activité.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas noté la présence d'évènements importants depuis la clôture de l'exercice.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société veillera au développement de son chiffre d'affaires.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITÉS DES FILIALES

Néant.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Notre société ne détient aucune participation.

PRISES DE CONTRÔLE

Néant

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

À l'actif :

- L'actif circulant s'élève à **11 422 €**.

Au passif :

- Le passif circulant s'élève à **7 249 €**.

COMPTE DE RÉSULTAT :

Les produits d'exploitation ressortent à **27 480 €** au 31/12/2017.

Le résultat d'exploitation s'établit à **17 €**.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "**Activité de la société**".

Résultat - Affectation :

L'exercice clos le 31/12/2017 fait ressortir un bénéfice net de **17 €**.

Nous vous proposons d'affecter cette perte en report à nouveau.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Il n'est pas prévu de distribution de dividendes pour l'exercice qui s'achève.

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Fait à Lyon

Le 22/09/2020

La Gérance



MAERNA AUTO
SARL au capital de 5 000 €
75 Rue Marietton
69009 LYON
N° Siret : 813 934 015 000 13

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille vingt,

Le 22 septembre, à 12 heures

Les associés de la société MAERNA AUTO, au capital de 5 000 €, divisé en 100 parts sociales, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au siège social, sur la convocation de la présidente.

Sont présents :

- | | |
|---|--------------------|
| ▪ Monsieur FONTEP GUY Heraud, propriétaire de | 35 parts sociales, |
| ▪ Monsieur FONTEP Raoul, propriétaire de | 20 parts sociales. |
| ▪ Madame FONTEP Emilienne, propriétaire de | 20 parts sociales, |
| ▪ Monsieur FONTEP Elysée, propriétaire de | 05 parts sociales, |
| ▪ Monsieur WODJI FOPA Bruno, propriétaire de | 10 parts sociales, |
| ▪ Madame FONTEP Solange, propriétaire de | 10 parts sociales. |

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur FONTEP GUY Heraud, le gérant.

La totalité des parts sociales étant présentes ou représentées, Monsieur FONTEP GUY Heraud, déclare que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation,
- La feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés),
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2017,
- Le rapport de gestion de la présidente,
- Le texte des projets des résolutions soumis à l'Assemblée,
- Le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales.

Le Gérant déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le gérant rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2017,
- Le rapport de gestion du gérant ;
- Questions diverses et pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Gérant donne ensuite lecture :

- le rapport de gestion de la gérance,

Cette lecture terminée, le gérant déclare la discussion ouverte.

Le gérant répond d'abord aux questions écrites des associés.

Diverses observations sont échangées puis, personne ne demandant plus la parole, le gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat, et les annexes, arrêtés le 31/12/2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la présidente quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 faisant ressortir un bénéfice de 17.25 €. Le résultat à affecter ressort ainsi à un **bénéfice net de 17.25 €**.

L'Assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice décide de l'affecter en report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture aux associés présents ou représentés, a été signé par la gérance et les associés présents ou leur mandataire.

La gérance

Monsieur FONTEP Guy Heraud

